



Une jeune élue de la majorité pose des questions plus dérangeantes pour la mairie, que l'opposition municipale. Hallucinant ! A croire qu'à l'UMP la liberté de parole est totale.

Le sujet : les tennis de montaleigne.

Un sujet chaud depuis quelques semaines (voir par ailleurs). Le déficit de l'agasc atteindrait en moins de 18 mois les 263000€, notamment à cause de la gestion du restaurant du tennis.

Alors que la discussion était sur le point de se finir, nous raconte le journaliste de Nice Matin, la jeune élue de la majorité municipale n'hésita pas à poser la question qui fâche : « En réalité, j'ai appris que la femme de M. Mayen, le 1er adjoint, est secrétaire à l'AGASC et que Melle Rebeu, votre femme, est directrice du tennis de Montaleigne... Et à la mairie personne n'était au courant de la situation financière ? La jeune femme poursuit : « Je ne comprends pas pourquoi on a demandé à Mme Hébert et à M. Hébert de démissionner. Les Laurentins ont besoin d'avoir

des comptes.

Alors qu'habituellement la majorité municipale est silencieuse durant tous les conseils municipaux... la voix de la Myriam Houam ne passe pas inaperçue... Les autres élus de la majorité se rebiffèrent d'après le quotidien Nice Matin menaçant même la jeune élue : « Tu oses, tu dégages » Marc Lafaurie, l'élus arrivé par hasard dans liste Revel après être passé par Nice, confirme : « il faut se taire ou s'en aller ». A cela, nous rapporte le quotidien, Melle Houam répondit : « Je compte quitter le parti du maire, mais pas le conseil municipal ». Pour la première fois depuis longtemps le maire de St Laurent perdit son sang froid légendaire même s'il affirma : « Je ne m'énerve pas, je parle fort »

Comme quoi au final la liberté de parole est loin d'être si grande à Saint Laurent du Var. L'opposition fait mine de s'opposer, certains sont même attaqués en justice (à juste titre ou non, d'ailleurs) la majorité est bâillonnée... Rien de bien réjouissant.

On ne remerciera jamais assez les personnes qui se lèvent pour essayer de comprendre ou de faire avancer les choses.

\* Michel Hébert est président de l'AGASC et Danielle Hébert est directrice de cabinet du maire.